

DECRET N° 2009-294 DU 1^{ER} JUILLET 2009

portant nomination de Monsieur Hossou Marcellin
GANON en qualité de Directeur Général de l'Agence
Nationale des Petites et Moyennes Entreprises.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-447 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Microfinance, de la l'Emploi des Jeunes et des Femmes et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Sur** proposition du Ministre Chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 2009 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Hossou Marcellin GANON est nommé Directeur Général de l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1er juillet 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre Chargé des Petites et
Moyennes Entreprises et de la
Promotion du Secteur Privé,



Léandre HOUAGA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEF 4 MPMEPSP 4 AUTRES
MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF- DGTC- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1.